

conformément au Règlement (CE) No 2020/878

APP AcrylFiller HQ Fast 4:1blanc

Page 1 z 7

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de révision: 2025-06-25

#### 1.1. Identificateurs de produit

Nom du produit: APP AcrylFiller HQ Fast 4:1blanc

Code Produit: 020552, 020555

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Apprêt acrylique à deux composants utilisations déconseillées: autre

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: APP Sp. z o. o.

ul. Przemysłowa 10, 62 – 300 Września, POLAND

Tel. +48 (061) 437 00 00 Fax. +48 (061) 437 91 37

app@app.com.pl www.app.com.pl

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+48 (61) 437 00 00

**Date of issue:** 2025-06-25

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008





GHS07

# Attention

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

# Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Contient:

Acétate de butyle

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Butan-2-one

# Mention d'avertissement

Attention

# **Pictogramme:**





GHS07

#### Mention de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

GHS02

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

EUH208 Contient Dilaurate de dibutylétain. Peut produire une réaction allergique.

EUH 066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.



conformément au Règlement (CE) No 2020/878

Date de révision: 2025-06-25

**APP AcrylFiller HQ Fast 4:1blanc** 

Page 2 z 7

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisa-tion. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

# Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser extincteur à poudre ABC pour l'extinction.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

## 2.3 Autres dangers

Aucune information sur le respect des critères PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement 1907/2006 (REACH). Aucun test n'a été effectué.

Le produit ne contient pas d'ingrédients inclus dans la liste établie conformément à l'art. 59 article 1 comme ayant propriétés perturbatrices endocriniennes ou ingrédients ayant des propriétés perturbatrices

fonctionnement du système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement 2017/2100/UE ou

Règlement 2018/605/UE à une concentration égale ou supérieure à 0,1%.

VOC (2004/42/EC, IIc: 540) <530 g/l

UN: 1263

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.1. Substances

\_

#### 3.2. Mixture

Composants dangereux selon Réglement (EC) No 1272/2008

Composant	Conc.	CAS No	Index No	EC No	Classification:
Acétate de butyle REACH:	10-25%	123-86-4	607-025-00-1	204-658-1	<b>GHS02</b> ; <b>GHS04</b>
01-2119485493-29					Flam.Liq.3: <b>H22</b> 6
					<b>STOT SE3: H336</b>
					EUH066
Xylène REACH: 01-	2,5-5%	1330-20-7	601-022-00-9	215-525-7	GHS02; GHS07;
2119488216-32					GHS08
					Flam. Liq.3: H226
					AspTox1: H304
					<b>STOT RE2: H373</b>
					AcuteTox4: H302
					Acute Tox.4: H332
					SkinIrrit2: H315
					EyeIrrit2: H319
Acétate de 2-méthoxy-1-	1-2,5%	108-65-6	607-195-00-7	203-603-9	GHS02
méthyléthyle REACH: 01-					FlamLiq3: H226
2119475791-29					
É4ballhau-àna	1-2,5%	100-41-4	601-023-00-4	202-849-4	CHEO2, CHEO7.
Éthylbenzène	1-2,5%	100-41-4	001-023-00-4	202-849-4	GHS02; GHS07 ; GHS08
					Flam. Liq.2: H225
					AspTox1: H304
					STOT RE2: H373
					Acute Tox.4: H332
					SkinIrrit2: H315
					Eyelrrit2: H319
					STOT SE3: H335
Butan-2-one REACH	<2,5%	78-93-3	606-002-00-3	201-159-0	GHS02; GHS07
01-2119457290-43	-,-,-				FlamLiq2: H225
					EyeIrrit2: H319
					<b>STOT SE3: H336</b>
					EUH066
Acide acétique REACH: 01-	<1%	64-19-7	607-002-00-6	200-580-7	GHS02; GHS05;



conformément au Règlement (CE) No 2020/878

Date de révision: 2025-06-25 APP AcrylFiller HQ Fast 4:1blanc Page 3 z 7

H226 H314
H314
de
tion
Skin
4: C ≥90
r. 1B;
C <90 %
[315: 10
ye Irrit.
6 ≤ C <
IS07;
<b>IS09</b>
H314
H317
H335
341
60FD
H371
nic1: H
l: H400
}
61fd
4 r C L 1 3 5 H n

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

Présenter la fiche de données de sécurité à un médecin. En cas d'exposition aux vapeurs et aérosols du produit transporter la victime dans une pièce bien ventilée – consulter un médecin.

- a) inhalation : transporter la victime immédiatement dans une pièce bien ventilée ; mettre la victime dans une position inclinée, desserrer les vêtements, vérifier si dans la bouche de la victime il n'y a aucuns objets ou des sécrétions qui rendent la respiration difficile ; si la victime ne respire pas, effectuer la respiration artificielle ; consulter immédiatement un médecin.
- b) contact cutané : enlever les vêtements contaminés ; laver la peau contaminée abondamment avec de l'eau et savon ; ne pas utiliser pour le lavage de la peau de solvant ou d'autres diluant ; graisser la peau lavée avec de la crème grasse ; si une irritation cutanée se produit, consulter un médecin.
- c) contact oculaire : rincer les yeux contaminé en maintenant les paupières ouvertes, avec de l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, éviter un fort courant d'eau qui pourrait provoquer les blessures de la cornée ; en cas de brûlure persistante ou d'irritation, consulter un médecin ; ne pas utiliser les fluides de lavage pour les eux ou de pommades avant la consultation avec le médecin ; si la victime porte des lentilles de contact, les retirer, si possible ; consulter un médecin en cas d'irritation des yeux.
- d) après ingestion : rincer la bouche avec de l'eau courante ; ne pas faire vomir ; si la victime est consciente faire boire de l'eau en petites portions (env.  $0.2 \div 0.31$ ) ; si la personne est inconsciente, ne rien donner à sa bouche ; si la victime se sent mal, consulter un médecin ;

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Contient Dilaurate de dibutylétain. Peut produire une réaction allergique.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Movens d'extinction

- a) Moyens d'extinction appropriés : Courants d'eau dispersés, extincteurs en poudre, mousse résistant à l'alcool.
- b) Moyens d'extinction inappropriés : Eviter les forts courants d'eau qui sont susceptibles à propager le feu.

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'explosion d'un récipient risque de se produire pendant un incendie., Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.



conformément au Règlement (CE) No 2020/878

Date de révision: 2025-06-25

#### APP AcrylFiller HQ Fast 4:1blanc

Page 4 z 7

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non secouristes :

- utiliser les vêtements de protection, des gants de protection, des lunettes de protection et des masques anti-poussière lors de l'élimination du produit

#### 6.1.2. Pour les secouristes :

- éviter l'inhalation des vapeurs / des poussières de produits lors de l'élimination du produit
- utiliser des lunettes de protection bien ajustées et adhérentes, les gants de protection et les vêtements de protection

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- en cas de grandes fuites dans l'eau ou dans le sol, informer les services appropriés.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.3.1. Recommandations pour prévenir de la propagation des fuites :

- stocker et transporter dans des conteneurs bien fermés
- éliminer immédiatement le produit
- ne pas laisser pénétrer le produit dans l'eau ou dans le système de drainage
- rincer le lieu après l'élimination du produit ainsi que l'équipement qui été en contact avec le produit

# 6.3.2. Recommandation pour l'élimination des fuites :

- absorber avec un matériau absorbant non combustible (par exemple diatomite)
- recueillir dans des emballages bien fermes et marqués
- éliminer toutes les sources possibles d'incendie, ne pas fumer

6.3.3. Autres informations:

Néant

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'élimination, voir section 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### 7.1.1. Recommandations générales :

- éviter les décharges électriques et électrostatiques
- ne pas permettre la formation des concentrations de vapeurs/ de poussières du produit dans l'air dont les mélanges avec de l'air peuvent être explosifs, ainsi que des concentrations dépassant les valeurs spécifiées aux normes d'hygiène.
- assurer un accès facile aux moyens d'extinction et aux équipements nécessaires pendant l'élimination de la fuite de la substance
- éviter la contamination des yeux, de la peau et des vêtements
- éviter une exposition prolongée et répétée
- 7.1.2. Conseils sur l'hygiène de travail :
- éviter de créer et d'inhaler les vapeurs / les poussières de produit
- respecter les règles d'hygiène personnelle
- ne pas manger, boire, fumer pendant la manipulation du produit à l'exception des lieux destinés à ces activités ; se lavez les mains avant les pauses et après la manipulation du produit ; si nécessaire, utiliser de la crème pour les mains

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- stocker le produit dans des locaux frais, secs et bien ventilés
- ne pas stocker près des produits alimentaires/ aliments pour animaux
- les emballages doivent être bien fermés et étiquetés
- pour des raisons de sécurité, le produit devrait être stocké dans les emballages d'origine
- protéger les emballages contre les dommages mécaniques

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

# 1330-20-7 xylène

VLEP Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm

risque de pénétration percutanée

100-41-4 éthylbenzène

VLEP Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 88,4 mg/m³, 20 ppm

risque de pénétration percutanée 123-86-4 acétate de n-butyle

VLEP Valeur momentanée: 723 mg/m³, 150 ppm



conformément au Règlement (CE) No 2020/878

Date de révision: 2025-06-25

APP AcrylFiller HQ Fast 4:1blanc

Page 5 z 7

Valeur à long terme: 241 mg/m³, 50 ppm

#### Toluène 108-88-3

TWA 50 ppm, 192 mg/m<sup>3</sup> (Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle)

STEL 100 ppm, 384 mg/m<sup>3</sup> (Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle)

VME 20 ppm, 76,8 mg/m³ (Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France)

VLCT (VLE) 100 ppm, 384 mg/m³ (Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France

## 8.2. Contrôles de l'exposition

- a) Protection des yeux ou du visage : en cas d'exposition fréquente, des lunettes ou des lunettes bien ajustées au visage (conformément à EN 166:2002, EN 167:2002, EN 168:2002, EN ISO 4007:2018)
- b) Protection de la peau : vêtements (de travail) de protection, gants de protection (conformément aux normes : EN ISO 374-1:2016+A1:2018, EN 16523-1:2015+A1:2018, EN ISO 21420:2020)
- c) Protection respiratoire : ventilation efficace ; en cas d'exposition fréquente, un masque avec un absorbeur multi-gaz ; Masque conforme à EN 405:2002+A1:2010 (Remplacer en cas de goût ou d'odeur

impuretés à l'intérieur du masque facial. si la contamination s'accompagne d'avertissements, il est recommandé d'utiliser un équipement d'isolation.)

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat physique : Liquide, blacn
- Odeur : non spécifié
- Seuil olfactif : non spécifié
- pH : non spécifié
- Température de fusion/congélation : non spécifié
- Point d'ébullition : 80-1355°C
- Point d'éclair : non spécifié
- Température d'auto-inflammation : 315°C
- Température de décomposition : non spécifié
- Température de combustion : non spécifié
- Taux d'évaporation : non spécifié
- Inflammabilité: 24°C
- Limites d'explosivité :

Inférieure : -Supérieure :-

- Pression de vapeur : non spécifié
- Densité de vapeur : non spécifié
- Densité: 1420 kg/m³ (15°C)
- Solubilité : non spécifié
- Coefficient de partage octanol / eau :
- Viscosité dynamique non spécifié
- Viscosité cinétique : >20,5 mm<sup>2</sup>/s
- Propriétés explosives : non spécifié
- Propriétés oxydantes : non spécifié

#### 9.2. Autres informations:

• VOC: <530 g/l

# **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1 Réactivité

Le produit n'est pas réactif

# 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stabile chimiquement

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes informations disponibles

# 10.4 Conditions à éviter

Température élevée, sources d'inflammation, sources de chaleur, sources d'étincelles

### 10.5 Matières incompatibles

Aucunes informations disponibles

# 10.6 Produits de décomposition dangereux

- oxydes de carbone
- gaz toxiques et fumées

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**



conformément au Règlement (CE) No 2020/878

Date de révision: 2025-06-25

APP AcrylFiller HQ Fast 4:1blanc

Page 6 z 7

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Donnée non disponible

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Contient Dilaurate de dibutylétain. Peut produire une réaction allergique.

# Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

#### Cancérogénicité

Donnée non disponible

#### Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

#### Danger par aspiration

Donnée non disponible

#### 11.2 Information supplémentaire

Propriétés perturbant le système endocrinien

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisa—tion. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

#### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

# 12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB).

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

# 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

#### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

## 14.1. Numéro ONU

1263

# 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Paint

# 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

3

# 14.4. Groupe d'emballage

III



conformément au Règlement (CE) No 2020/878

Date de révision: 2025-06-25

APP AcrylFiller HQ Fast 4:1blanc

Page 7 z 7

# 14.5. Dangers pour l'environnement

Nο

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

\_

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
- H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au foetus.
- H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.